



PREFECTURE DE POLICE
DIRECTION DE LA POLICE GÉNÉRALE
Sous direction de la citoyenneté
et des libertés publiques
4^{ème} bureau

08/2662
N° D'ORDRE 00187396
N° DE DOSSIER P

(Ce numéro devra être rappelé dans toutes les communications adressées à la Préfecture de Police).

La déclaration doit, dans le délai d'un mois, être rendue publique par les soins de l'association, au moyen de l'insertion au *Journal Officiel* d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'association, ainsi que l'indication du siège social. (Décret du 16 août 1901, art. 1^{er}).

Les associations sont tenues de faire connaître dans les trois mois tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. (Loi du 1^{er} juillet 1901, art. 5).

Les modifications apportées aux statuts et les changements survenus dans l'administration ou la direction de l'association, sont transcrits sur un registre tenu au siège de toute association déclarée : les dates des récépissés relatifs aux modifications et changements sont mentionnés au registre.

Ce registre doit être coté par première et par dernière page et paraphé sur chaque feuille par la personne habilitée à représenter l'association ou la congrégation. (Décret du 16 août 1901, art. 6 et 31).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Récépissé de Déclaration d'Association

(Loi du 1^{er} juillet 1901 – Art. 5)

À la date du 11/07/2008
M ADAME ISABELLE WEILL
Demeurant 7, RUE DES PINS 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

a effectué la déclaration d'une association portant la dénomination de :
ASSOCIATION RMC/BFM-ARB

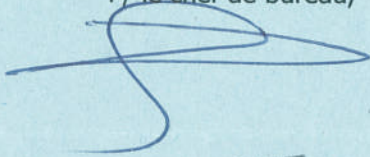
et dont le siège social est fixé
12 RUE D ORADOUR SUR GLANE 75015 PARIS

a déposé à l'appui de cette déclaration :

- 1° Un exemplaire des statuts de l'association ;
- 2° La liste des personnes chargées de l'administration ou de la direction de l'association.

Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt de la déclaration et des pièces annexées, sans préjuger en quoi que ce soit la légalité de l'association.

*Pour le Préfet de Police,
P/ le chef de bureau,*


Taous ALLOUACHE

universités d'été ; promouvoir et créer des espaces numériques de travail ; servir de tremplin à toute personne physique ou morale qui souhaiterait mettre en place ou exploiter des structures analogues aux nôtres en leur proposant notre ingénierie dans domaines de compétences, et selon le cas, jouer le rôle de consultant : pour sortir de la précarité culturelle et élever le niveau des connaissances ; favoriser et faciliter l'accès à la culture de masse et au savoir dynamique pour tous ; engager les jeunes dans la voie de lutte contre l'illettrisme, l'aliénation culturelle et le retard et les tarés scolaires ; acquérir et maîtriser des outils technologiques, tant dans leurs pratiques scolaires que sociales ; permettre la création de la richesse intellectuelle, matérielle et culturelle et technologique ; notre rôle sera de former, d'informer, d'étudier et d'encourager toutes les actions et démarches qui peuvent concourir à l'atteinte des objectifs précités ; faire du lobbying économique, culturel et technologique. *Siège social* : Tour-Grenoble, escalier 2, 17, rue du Javelot, 75013 Paris. *Date de la déclaration* : 11 juillet 2008.

1003 - Déclaration à la préfecture de police. **ASSOCIATION DE LOCATAIRES - « ASSOCIATION DES LOCATAIRES 23-25, RUE DE TANGER » (ALT - SLC) - « SYNDICAT DU LOGEMENT ET DE LA CONSOMMATION »**. *Objet* : organiser la défense des droits, des aspirations et des intérêts des résidents sur toutes les questions concernant l'habitat, l'urbanisme et le cadre de vie ; défense des loyers (prix et charges), sécurité de la famille, santé publique, équipements énergétiques, échanges, créations d'œuvres sociales, terrains de jeux ; favoriser la vie en collectivité entre les locataires. *Siège social* : 6ème étage, 25, rue de Tanger, 75019 Paris. *Courriel* : walletmarryse@akeonet.com. *Date de la déclaration* : 11 juillet 2008.

1004 - Déclaration à la préfecture de police. **ASSOCIATION SPORTS AMIRAUX SIMPLON**. *Objet* : promouvoir et encourager la pratique d'activités sportives à titre de loisirs. *Siège social* : 4, rue Neuve de la Chardonnière, 75018 Paris. *Date de la déclaration* : 11 juillet 2008.

1005 - Déclaration à la préfecture de police. **LA COMPAGNIE DE L'ENTRE**. *Objet* : création, production et diffusion des spectacles vivants, de projets artistiques et de manifestations culturelles, ainsi que l'organisation et l'animation d'ateliers, de stages ou de cours dans tous les domaines artistiques et culturels. *Siège social* : bâtiment A, 5ème étage, 20, rue de Saintonge, 75003 Paris. *Date de la déclaration* : 11 juillet 2008.

1006 - Déclaration à la préfecture de police. **COMPAGNIE THEA TRALE DES BOUCHES COUSUES**. *Objet* : création des spectacles vivants. *Siège social* : bâtiment C, 80, rue de la Roquette, 75011 Paris. *Courriel* : lesbouchescousues@gmail.com. *Date de la déclaration* : 11 juillet 2008.

1007 - Déclaration à la préfecture de police. **INFLUENCES**. *Objet* : promotion et influence des femmes notamment dans le monde du travail et à l'échange d'expérience et de conseils entre ses membres grâce à des travaux interdisciplinaires sous différentes formes ; elle a également pour activité de promouvoir le soutien des femmes par des actions ou des projets d'entraide et de solidarité. *Siège social* : 19, rue des Tapisseries, 75017 Paris. *Date de la déclaration* : 11 juillet 2008.

1008 - Déclaration à la préfecture de police. **ASSOCIATION DE POLO FEMININ INTERNATIONALE PROFESSIONNELLE - APF, LADY POLO ASSOCIATION**. *Objet* : professionnaliser le polo féminin en organisant des rencontres sportives à travers le monde, notamment grâce à des tournois, et en créant des règles propres au polo féminin et relatives à la classification des joueuses professionnelles ; promouvoir le polo féminin en initiant, en développant et en démocratisant la pratique du polo féminin et son image tant vis-à-vis des jeunes, des entreprises, des joueuses de polo et du public en général ; développer les valeurs du polo et notamment celles privilégiant l'esprit d'équipe, le « fair-play », le respect de la nature et de l'environnement dans le cadre d'une relation harmonieuse entre les joueuses de polo et les chevaux. *Siège social* : 9, rue Eugène-lachat, 75017 Paris. *Date de la déclaration* : 11 juillet 2008.

1009 - Déclaration à la préfecture de police. **ASSOCIATION MC/BFM - A.R.B.** *Objet* : œuvrer en faveur de la prévention, de l'information et de la formation en matière d'action médicale

d'urgence, sociale, de sécurité dans le domaine sportif et de l'entreprise. *Siège social* : 12, rue d'Oradour-sur-Glane, 75015 Paris. *Date de la déclaration* : 11 juillet 2008.

1010 - Déclaration à la préfecture de police. **JOURNALISTES SANS PRESSE (JSP)**. *Objet* : défendre la liberté de la presse et le droit de l'homme. *Siège social* : bâtiment 1, étage 1, 5, boulevard Sérurier, 75019 Paris. *Date de la déclaration* : 11 juillet 2008.

1011 - Déclaration à la préfecture de police. **FEDERATION EUROPEENNE DE KYUJITSU HEKI-RYU INSAI HA (FEK-HRIH)**. *Objet* : pratique de l'arc traditionnel kyujitsu, afin de développer les qualités morales et l'esprit qui lui sont propres ; elle propage et respecte l'esprit et l'enseignement traditionnel japonais à travers la voie philosophique qui lui est propre. *Siège social* : 4, rue Bosquet, 75007 Paris. *Date de la déclaration* : 11 juillet 2008.

1012 - Déclaration à la préfecture de police. **AIDUNIX**. *Objet* : découverte, initiation et apprentissage des logiciels libres. *Siège social* : 112, rue Rambuteau, 75001 Paris. *Date de la déclaration* : 15 juillet 2008.

1013 - Déclaration à la préfecture de police. **INSTITUT DE FORMATION DES ELUS DEMOCRATES (IFED)**. *Objet* : formation des élus et acteurs locaux, en France et en Europe ; l'association organise des sessions de formation et d'information, des colloques, des visites, des réunions d'échange et de mutualisation d'expériences pour encourager l'investissement des citoyens dans la vie publique ; l'association peut en outre proposer des interventions d'études et de conseils ; elle entretient des liens privilégiés avec la Fédération des Elus Démocrates (FED) ; dans le respect du présent article et sur simple décision de la Présidence, l'association peut adhérer, s'affilier à toute association ou signer des conventions de partenariat ; il en est rendu compte au Conseil d'administration qui a capacité à remettre en question ce type de décisions. *Siège social* : 133 bis, rue de l'Université, 75007 Paris. *Date de la déclaration* : 15 juillet 2008.

1014 - Déclaration à la préfecture de police. **SOURCES ET SENTIERS DU YOGA**. *Objet* : enseignement des yogas en vue d'en acquérir la pratique et éventuellement la maîtrise pour en assurer la transmission ; ainsi que toutes pratiques pédagogiques associées et toutes activités en relation avec cet enseignement comme des publications, créations, animations de stages, séminaires, voyages etc ; toutes activités de communication de quelque nature qu'elles soient sur cet enseignement ; l'association a la possibilité de délivrer des diplômes qui correspondent aux différents cycles d'enseignement. *Siège social* : 17, rue d'Assas, 75006 Paris. *Date de la déclaration* : 15 juillet 2008.

1015 - Déclaration à la préfecture de police. **SHELBY GTL**. *Objet* : but humanitaire et non lucratif d'apporter de l'aide aux populations dans le besoin, étrangères ou non, par l'intermédiaire d'organisation ou de participation à des événements étudiants. *Siège social* : bâtiment A, 3ème étage, 21, avenue du Docteur Arnold-Netter, 75012 Paris. *Date de la déclaration* : 15 juillet 2008.

1016 - Déclaration à la préfecture de police. **DES LETTRES ET DU NET**. *Objet* : association pour la reconnaissance de l'écrit numérique. *Siège social* : 16, rue Camille-Desmoulins, 75011 Paris. *Courriel* : contact@deslettresetdunet.fr. *Site internet* : <http://www.deslettresetdunet.fr>. *Date de la déclaration* : 15 juillet 2008.

1017 - Déclaration à la préfecture de police. **CLER SERVICES**. *Objet* : écoute et accueil de toute personne en ce qu'elle vit et aide apportée à chacun pour grandir en humanité ; contribution au développement de l'amour conjugal fidèle, de la parentalité responsable et de la reconnaissance de l'enfant comme personne ; communication entre les membres de la famille ou des communautés (travail, associations...) ; ouverture aux autres quelle que soit leur culture et particulièrement à ceux qui sont le plus en difficulté. *Siège social* : 3ème étage, 65, Pas-de-Clichy, 75009 Paris. *Date de la déclaration* : 15 juillet 2008.